



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 juin 2018
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 5 juin 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite aux dizaines de lettres que nous vous avons adressées au sujet des crimes barbares commis par la coalition internationale dirigée par les États-Unis d'Amérique, de ses attaques constantes contre des civils innocents et de ses atteintes incessantes à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, je tiens à vous informer que cette coalition illégitime continue de perpétrer des massacres contre des civils syriens. Le 4 juin 2018, des avions de combat ont pilonné des habitations dans le village de Jazaa (province de Hassaké) ; la veille, les logements de civils sans défense avaient été la cible de bombardements dans le village de Hassan el-Ali. Le 2 juin 2018, un massacre avait été perpétré contre les habitants du village de Dheb Jazaa (province de Hassaké). Durant la même période, la coalition a pilonné à plusieurs reprises les villages de Dahou, de Dachiché et de Tell el-Chayer ainsi que des zones d'habitation dans le secteur de Chadada (province de Hassaké). Ces crimes épouvantables ont fait 22 morts, dont un vieil homme, les autres victimes étant des femmes et des enfants. Les pilonnages ont également entraîné la destruction d'habitations et de biens civils ainsi que des infrastructures dans les villages susmentionnés.

Cette coalition qui bafoue la légitimité internationale a pris pour cible les habitants de ces villages pour les punir d'avoir refusé de s'associer aux milices séparatistes agissant pour le compte des États-Unis d'Amérique dans les provinces de Hassaké, de Raqqa et de Deïr el-Zor. Les États-Unis coordonnent les relations entre ces milices et les terroristes de Daech afin que certains d'entre eux s'y rallient et que d'autres commettent des attaques contre des positions de l'Armée arabe syrienne, en vue de leur donner les moyens de prendre de nouveau le contrôle des zones que celle-ci et ses alliés ont libérées de l'abomination qu'est le terrorisme. Cette coalition criminelle a continué de fournir un soutien armé direct à l'organisation terroriste Daech lors d'affrontements avec l'Armée arabe syrienne. Par exemple, tout récemment, le 24 mai 2018, des avions de combat ont pris pour cibles des positions de l'Armée arabe syrienne entre Albou Kamal et Hmeïmé (province de Deïr el-Zor), moins de 24 heures après que l'Armée arabe syrienne avait repoussé une attaque menée par des éléments de Daech contre ces positions.

La coalition continue de perpétrer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité contre le peuple syrien, d'appuyer le terrorisme et de se servir des terroristes et des milices séparatistes à d'ignobles fins politiques. Elle confirme ainsi ce que nous n'avons cessé d'indiquer, à savoir que cette coalition, sous la direction



des États-Unis, a pour seul objet de porter atteinte à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne et de faire perdurer la crise, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité, dans lesquelles ce dernier souligne la nécessité de préserver l'unité du peuple syrien et l'intégrité de son territoire.

La République arabe syrienne demande aux États membres de la coalition qui prétendent se soucier des droits de l'homme, du droit international humanitaire et de la Charte des Nations Unies d'annoncer leur retrait de cette coalition infamante. Elle prie à nouveau instamment le Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et d'agir sans tarder pour faire cesser les massacres perpétrés par cette coalition contre le peuple syrien et l'empêcher de récidiver. Elle souhaite que le Conseil mette un terme à la présence illégitime et hostile des États-Unis et d'autres forces étrangères sur son territoire et empêche les États-Unis d'exécuter leurs plans consistant à appuyer le terrorisme en Syrie et à piller les ressources du pays, comme le révèlent ce nouveau crime et leurs crimes antérieurs qu'ils ont commis, notamment la destruction totale de la ville de Raqqa et l'attaque lancée le 14 avril 2018 par les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Les États-Unis ne possèdent pas l'autorité morale pour motiver la politique d'agression qu'ils mènent en Syrie, dans la région et dans le monde car ils jouent maintenant un rôle moteur dans la constitution de menaces à la paix et à la sécurité internationales.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**
